



Complément théorique pour le Certificat non professionnel

L'examen comportera :

- une partie théorique portant sur les éléments suivants:
 1. Connaissance des gammes Maj.et min. (armure, g.relatives)
 2. Construire et reconnaître tous les intervalles.
 3. Connaissance des accords de trois sons, majeurs, mineurs, diminués et augmentés ainsi que leurs renversements.
 4. Reconnaître par audition et savoir chanter ces accords à l'état fondamental.
 5. Construire et reconnaître des accords de 7^{ème} de dominante et 7^{ème} diminuée à l'état fondamental.
- une lecture à vue solfiée d'une mélodie de degré moyen
- une lecture à vue d'un rythme de degré plus avancé
- analyse formelle, harmonique et thématique d'au moins une des pièces présentées à l'examen.

Ouvrages à consulter à choix:

Solfège des solfèges Ragni	Vol. IE et IIA (Lemoine) Solfège (lectures musicales progressives) Tome III (Coopérative d'imprimerie du Pré-Jérôme, Genève)
Pozzoli	Guido teórico pratica, depuis la page 18 (Ricordi)
Willems	L'Oreille musicale, tome II (Pro Musica, Fribourg)
J.-J. Rapin	A la découverte de la musique, 2vol. (Payot)
N Dufourcq	Petite histoire de la musique (Larousse)
Noel-Gallon	Cours complet de dictées musicales, 1 ^{er} recueil
Marcel Bitsch	13 leçons de solfège (Leduc, AL22850)
Marie Egmond	600 dictées (Broekmans-van Poppel, Amsterdam)
Dandelot	Manuel pratique pour l'étude des clés (Eschig)
Mangeot	Manuel pratique de la lecture horizontale et verticale
Pascal le Corre	La Magie du déchiffrage (Van de Velde)
Pascal le Corre	Méthode de lecture à vue au clavier (Henry Lemoine)
Marie-Jeanne Bourdeaux	Nouvelles leçons de solfège rythmique 1 (Billaudot)
Eric Gaudibert	Harmonie pratique au piano (Papillon)
Danhauser	Théorie de la musique (Henry Lemoine)

Sophie Jouve-Ganvert	Théorie musicale pour les 4 premières années enfants et adultes (Henry Lemoine)
Claude Abromont	Abrégé de la théorie de la musique vol.1 (Lemoine-Fayard)
R.E.Genin	Précis de théorie musicale (Georges Delrieu)
Paule Druilhe	Histoire de la musique (Hachette)

Inscription à l'examen 4 mois à l'avance (prière de consulter le règlement des examens)

Mai 2009